



**CHÂTEAUX
DE LA
DRÔME**

**GRIGNAN
MONTÉLIMAR
SUZE-LA-ROUSSE**

CAHIER DES CHARGES EN VUE DU RECRUTEMENT DU DIRECTEUR H/F DE L'EPCC « LES CHÂTEAUX DE LA DRÔME »

1. La Drôme

Idéalement situé sur les principaux axes de communication et relié aux grandes métropoles françaises (Paris, Lyon, Marseille), la Drôme est un département attractif dont le nombre d'habitants ne cesse de croître.

La Drôme est forte de filières d'excellence :

- L'agriculture de qualité, notamment biologique, et la gastronomie
- Le cinéma d'animation, la Drôme étant le 3^e territoire de production en France
- L'industrie du luxe notamment la maroquinerie
- L'aéronautique/espace avec la présence des groupes de renommée internationale comme Safran et Thales
- Les énergies avec les fleurons notamment Orano, Cogema, Eurodif, FBFC, Mc Phy (stockage d'hydrogène sous forme solide), Dracula Technologies (photovoltaïque)

Le 1^{er} pôle universitaire déconcentré de France, le campus de Valence (rattaché à l'Université Grenoble Alpes) déploie une cinquantaine de formations, de la licence ou du BUT au doctorat. 4 800 étudiants ont ainsi accès à un enseignement supérieur de qualité dans un cadre de vie privilégié.

Par sa structure historique, géographique et climatique, la Drôme offre une grande variété de paysages. On distingue cinq « pays ».

- Drôme des collines : de l'ancienne province du Dauphiné, la Drôme septentrionale a hérité une certaine sobriété, nuancée par la rondeur et la douceur de ses paysages.
- Plaine de Valence : vergers roses et blancs, champs jaune colza sur fond de contreforts bleus du Vercors, la plaine valentinoise offre le visage d'une campagne aux airs de citadine. Préfecture et cité gourmande, Valence s'épanouit au bord du Rhône, avec notamment l'Épervière, premier port fluvial de plaisance de France.
- Royans-Vercors : accessible par des routes souvent vertigineuses (Combe Laval), le massif du Vercors abrite une nature sauvage et une biodiversité exceptionnelle. Les stations de Font d'Urle et du col de Rousset offrent un cadre familial pour les activités de neige.
- Vallée de la Drôme-Diois : façonnée par la rivière qui a donné son nom au département, la vallée s'étire du Vercors au Rhône. Son cours traverse le vignoble de la clairette de Die, frôle le massif et la forêt de Saoû avant de rejoindre la réserve naturelle des Ramières.
- Drôme provençale : des Baronnie à la vallée du Rhône, de Nyons à Grignan, la Drôme provençale revendique ses racines et traditions méditerranéennes. C'est ici que trônent fièrement les Châteaux de la Drôme.

2. Les 3 châteaux

Les châteaux de Suze-la-Rousse, Grignan et Montélimar sont des propriétés départementales dont la gestion est confiée depuis 2017 à un Etablissement Public de Coopération Culturelle. La gouvernance de ce dernier intègre les 3 communes-sièges des châteaux.

Les budgets et la maîtrise d'ouvrage des investissements sont répartis entre le Département (travaux) et l'EPCC (parcours de visites, équipements, matériels...)

Pour fonctionner, l'EPCC compte 46 postes permanents pour 44,5 ETP. Il dispose par ailleurs d'un budget de près de 4 M€ (4,05 M€ au compte administratif de 2022 soit un niveau sensiblement équivalent au niveau des dépenses constatées en 2019) et d'un financement départemental de 1,9 M€.

Le mandat du directeur 2024-2026 sera celui de la concrétisation du projet dit « 3 châteaux » dont la finalisation interviendra d'ici la fin de l'année 2023.

Ce projet est une priorité du mandat départemental. L'ambition est d'en faire un véritable levier d'attractivité et un marqueur fort de l'identité drômoise.

1. Le Château de Grignan racontera l'histoire d'un château jamais achevé, revisitée autour de trois périodes : le 16^e siècle (la puissante famille des Adhémar de Monteil) ; le 17^e siècle (la Marquise de Sévigné) ; le 20^e siècle (Marie Fontaine).
2. Le Château de Montélimar se positionnera comme une citadelle médiévale qui met en lumière la vie au Moyen Age de façon ludique et originale à hauteur d'enfant.
3. Le Château de Suze-la-Rousse est un château de plaisance où l'on pourra expérimenter des sports et loisirs pratiqués par la noblesse, comme par exemple le jeu de paume.

Il s'agit, ni plus ni moins, que de définir et concrétiser l'identité magnifiée propre à chaque château pour les 10 à 15 ans à venir.

Cela devra se traduire par une augmentation du visitorat : + 72 000 visiteurs afin de franchir le seuil de 300 000 visiteurs (fréquentation en 2022 : 180 000 visiteurs + 48 000 spectateurs) et un développement des ressources propres de l'EPCC.

Pour la période 2021/2027, le Département de la Drôme envisage donc un plan d'investissement d'environ 21 M€ dont :

- 5 M€ en cours de réalisation ;
- 16 M€ dans le cadre du CPER 2021-2027 pour lequel l'État s'est engagé à contribuer à hauteur de 4 M€ et la Région à hauteur de 3 M€.

A cet effet, le Département de la Drôme a décidé de se doter d'un schéma directeur stratégique pour les trois châteaux qui fixe un cadre et des objectifs communs en matière de :

- Conservation/restauration
- Mise aux normes, sécurité, accessibilité
- Connaissance, développement des parcours de visites, de nouveaux services et d'une programmation au plus proche des publics
- Développement des ressources propres à l'activité : un taux d'autofinancement important participe à la conservation du château dans le temps et à sa renommée.

Ainsi, les projets viseront à améliorer les centres de profits (boutique, accueil de groupes...) et à disposer d'une politique marketing cohérente et constante concernant notamment le jeune public et les familles.

2.1. Grignan

Pendant 10 siècles, le château connaît des phases de construction, de destruction, de reconstruction et de restauration qui constituent l'histoire complexe du monument et nécessitent d'être prises en considération. Il existe une connaissance poussée du site dans ses principales dimensions grâce à de nombreuses études archéologiques, architecturales et historiques. Depuis les années 80, le parcours de visite a peu évolué. Ce parcours nécessite donc une actualisation qualitative, scientifique, pédagogique et une adaptation à la demande des publics, à l'appui des décors reconstitués existants et de nouveaux espaces à investir.

Le projet de développement du site a pour vocation de rénover le parcours de visite pour mieux appréhender l'histoire d'un château jamais achevé :

- Redonner vie au château autour de trois périodes phares de son histoire
- S'appuyer sur les personnalités phares qui ont fait l'histoire du château pour accompagner la visite
- Intégrer les décors existants ainsi que leurs contraintes (conservation, circulation)
- Aménager et créer de nouveaux espaces dans des lieux aujourd'hui exclus de la visite : cour des ruines, jardins, aile des prélats. Il s'agira d'y proposer des nouveaux services attendus par les publics : espace ludique familial, salle pédagogique et d'ateliers, boutique, salon de thé
- Conserver et valoriser les façades (aile des prélats, bâtiments nord) et les extérieurs (cour d'honneur, jardins)
- Relire l'inscription du site dans le grand paysage
- Maintenir les temps forts et populaires du château (Fêtes Nocturnes, concerts d'hiver dans la galerie notamment, médiations et visites spécifiques pour les familles notamment lors des vacances scolaires et de week-ends dédiés, accueil festival de la correspondance...)

2.2. Montélimar

Ce château se veut une citadelle médiévale à l'histoire mouvementée, devenue le lieu d'une démarche créative originale qui associe les enfants et les habitants de la ville.

Cette découverte ludique et originale de l'histoire du Moyen Âge a été imaginée et créée par des enfants et des professionnels drômois (démarche Chatolabo, reconnue et soutenue par les services culturels de la DRAC).

Le propos historique est centré sur le Moyen Âge pour la cohérence du parcours de visite, dans l'ensemble du site et jusqu'au parc.

En 2022 pour la première fois, sans compter les animations ou spectacles dans le parc ou soirées privées, le cap des 30 000 visiteurs est dépassé.

L'enjeu actuel consiste à :

- Améliorer la muséographie, l'attractivité de la cour intérieure, l'aménagement du parc extérieur à l'enceinte
- Assurer l'accessibilité des PMR, la sécurité des biens et des personnes (restauration des remparts et de la tour de Narbonne)
- Le programme sera coordonné avec la ville et l'agglomération qui ont des projets d'urbanisme pour relier le château au centre-ville.

2.3. Suze-la-Rousse

Le château de Suze-la-Rousse est le témoin de 800 ans d'évolution architecturale. Il a été préservé de toute destruction d'envergure. Château fort transformé à la Renaissance en château de villégiature,

dont témoignent les façades et aménagements intérieurs, mais aussi le jeu de paume (quasi unique à l'échelle de la France), et la garenne, espaces propices aux loisirs nobles. L'université du vin occupe une partie du château.

Le Département ambitionne de faire passer un nouveau cap au site, en améliorant son positionnement, l'offre au public et en espérant multiplier par 2 sa fréquentation à terme :

- Améliorer l'accessibilité (PMR mais aussi tout public)
- Conserver (la cour, les remparts)
- Développer le parcours du visiteur :
 - o Aménagement de la garenne et son jeu de paume
 - o Développement du projet muséographie
 - o Installation de nouveaux services attendus par les visiteurs

Le projet sera centré sur le thème des loisirs et des sports historiques dans un château de plaisance. Aucun site historique majeur n'envisage à ce point la possibilité de vivre une expérience patrimoniale par le corps, à travers des activités ludiques, qui sont sportives par essence.

Dans ce contexte le futur directeur aura la responsabilité de mettre en œuvre les orientations d'un projet d'établissement qu'il sera chargé de développer et de promouvoir, en cohérence avec les orientations arrêtées par les élus d'ici la fin de l'année 2023.

3. Les missions du Directeur

Dans un contexte de développement (projet 3 « châteaux »), le rôle du Directeur consiste à concilier les missions de service public (programmation culturelle spectacle et visite, actions éducatives, conservation) et commerciale (accueils d'entreprise, centres de profits...) ainsi que leur vocation d'outil touristique (développement des expériences, travail aile de saison...), et de développement territorial (partenariat, réseaux...).

Plus précisément, il veillera à conforter l'activité des châteaux dans le souci d'adapter l'offre aux attentes des différentes catégories de visiteurs. Il portera une attention forte à la qualité de service, à l'évaluation des retours clients et à la e-reputation des châteaux.

Il assurera la programmation de l'activité culturelle, éducative, événementielle et touristique de l'établissement (dans le respect, entre autres des missions et de la réglementation des musées de France pour Grignan). Il organisera et supervisera la mise en œuvre d'actions d'animation et de médiation. Il déclinera la programmation artistique. Il concevra et pilotera la saison culturelle (notamment les Fêtes Nocturnes de Grignan) en supervisant les aspects financiers, juridiques et administratifs et en managant les équipes présentes sur les trois sites. Il dispose de l'expérience ou de la formation lui permettant de faire les demandes de licences d'entrepreneur du spectacle (1,2 et 3).

En lien avec la direction de la culture et du patrimoine du Département de la Drôme, il s'insérera dans les politiques culturelles de ce dernier et des collectivités membres notamment pour ce qui concerne l'accueil du public scolaire ou l'organisation d'activités événementielles organisées par les communes ou EPCI du territoire.

Il assurera le management et supervisera l'organisation et les activités des différents services. Pour ce faire, il établira une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences requises et saura mettre à profit les mobilités et départ en retraite pour questionner l'organisation.

En lien avec les services du Département auprès desquels la contribution financière départementale sera discutée, il sera responsable de la gestion financière de l'établissement (préparation du budget exécution, ordonnancement de recettes et dépenses...) et de l'actualisation du business plan de l'EPCC. Appréhendant volontiers la dimension économique de tels édifices patrimoniaux, il aura le souci de favoriser l'émergence de nouveaux financements afin de développer l'autofinancement de l'EPCC et les recettes commerciales et de partenariat. Il pourra notamment développer les opérations de mécénat afin de susciter de nouveaux financements et renforcer le sentiment d'appartenance des Drômois à leur patrimoine.

Il sera chargé de la gestion technique (il est chef d'établissement ERP) et organisera la mise à disposition des locaux pour les besoins d'occupants intéressés notamment pour des activités événementielles. Il nouera donc une relation privilégiée avec la direction des bâtiments du Département de la Drôme qui assure la gestion des travaux et autres opérations sous maîtrise d'ouvrage du Département, propriétaire.

Il préparera les réunions institutionnelles de l'établissement (Conseil d'Administration auquel il participe avec voix consultative) et sécurisera juridiquement les décisions de l'établissement. Il rendra compte auprès de la Présidente de l'EPCC et des membres de ce dernier de l'activité de l'établissement. Il concevra des indicateurs et supervisera l'évaluation du projet d'établissement.

Il sera responsable d'une promotion volontariste des châteaux au niveau local, régional et national. En lien avec la direction de la communication du Département et l'agence d'attractivité, il définira et mettra en œuvre la stratégie de communication de la structure. Il nouera des partenariats divers avec des structures complémentaires d'un point de vue du territoire ou du segment d'intervention pour renforcer sa visibilité et développer sa fréquentation.

En lien avec les services du Département qui assurent le pilotage du projet 3 châteaux, il sera chargé de participer activement aux missions relevant de l'exploitation des châteaux (ex : définition de la scénographie) et à l'organisation des activités afin que le cadencement des travaux nuise le moins possible à l'activité des sites.

Il est membre du groupe projet qui met en œuvre le schéma directeur de chacun des châteaux et qui assurera la relation partenariale avec les financeurs du CPER (Région, Etat-DRAC).

En lien avec la conservation départementale il sera associé aux échanges avec la DRAC, relatifs au contrôle scientifique et technique sur les activités du musée de France et des monuments historiques. Il participera à la définition des plans permettant la gestion, la préservation, l'enrichissement des collections. Des études scientifiques sont également programmées en commun entre l'EPCC et la conservation.

4. Le profil recherché

Titulaire d'une formation supérieure dans le domaine culturel, touristique ou commercial, il disposera d'une expérience réussie sur des fonctions et dans un contexte similaire de gestion d'un équipement à vocation mixte culturelle et commerciale.

Il sera reconnu pour sa maîtrise des principes de la gestion financière publique et privée (idéalement, il maîtrisera les fondamentaux des finances et marchés publics ainsi que du code du travail).

Sa connaissance du fonctionnement d'un EPCC, d'un établissement culturel ou d'une collectivité territoriale, seront appréciées ainsi que sa connaissance des enjeux culturels locaux.

Sa connaissance du spectacle vivant, de ses enjeux et de son cadre réglementaire ainsi que son implication dans ces réseaux seront très fortement appréciés.

Sa disponibilité en soirées et week-ends lui permettra d'être autonome dans l'exercice de ses fonctions.

Il disposera également d'une expérience confirmée en management pour faire travailler ensemble des personnels aux profils très différents.

Il fera preuve de grandes capacités de négociation et de communication pour nouer de nouveaux partenariats, notamment financiers, visant à une plus grande attractivité des châteaux de la Drôme et le développement de leur chiffre d'affaire commercial.

Il maîtrisera à minima l'anglais (écrit, parlé).

5. Conditions statutaires

- Mandat de 3 ans sur la base d'un contrat à durée déterminée de droit public, renouvelable par période de 3 ans.
- Poste ouvert par voie statutaire (détachement, disponibilité) ou contractuelle.
- Niveau de responsabilité : A+
- Rémunération selon expérience et/ou position statutaire.
- Temps complet.
- Astreintes-représentations et événements en soirée et le week-end.

6. Processus de recrutement

- Présélection des candidats sur la base d'un CV et d'une lettre de motivation à transmettre à : rh-chateaux@ladrome.fr ; pour tout complément d'information : fturello@ladrome.fr.
- Date limite de réception des candidatures : **25 août 2023**.
- Lors du jury, vous proposerez un projet d'établissement et d'orientations artistiques et culturelles dans ses grandes lignes.